

# Huit collégiens aux championnats de France



■ Ce week-end, l'équipe de raid s'est familiarisée avec le paddle, l'une des épreuves du championnat. Photo DR

Il y a comme qui dirait de la graine de champions au collège Jacques-Mercusot, à Sombernon. Deux équipes de l'association sportive scolaire sont sélectionnées pour les championnats de France.

Ils sont champions ou vice-champions académiques, en raid ou en course d'orientation. Grâce à ces deux titres, huit collégiens de Sombernon – quatre filles et quatre garçons, parité oblige – ont été sélectionnés aux championnats de France dans leur discipline. Le tout aux côtés de leurs professeurs de sport Véronique Guinot, Noémie Vouillon et Sabine Gourapa, qui s'occupent également de l'association sportive (AS).

Ce week-end, Manon, Karelle, Maxime et Élio (qui remplace Aymerik, blessé), vice-champions académiques en course d'orientation, participaient à leur dernier entraînement avant le championnat de France, qui se déroule ce mercredi et ce jeudi, à la Bresse, dans les

Vosges. Au programme : épreuve de répartition avec cartes ou encore course de relais. Leur profil : être avant tout de bons orienteurs et bien se connaître. Avoir de la technicité et de l'endurance est un gros plus. Et il faut dire que les collégiens ont été bien préparés. Tout au long de l'année, une fois par mois, les professeurs leur ont concocté des courses d'orientation sur des sites inconnus et aux côtés d'autres équipes de différents collèges.

## La deuxième participation consécutive aux championnats

De leurs côtés, Marie, Manon, Titouan et Thomas participeront à la catégorie raid, à Blasimon, en Gironde, près de Bordeaux, du 24 au 27 mai. « C'est très dur physiquement, il faut se surpasser », indique Sabine Gourapa. Les quatre collégiens participeront à pas moins de 23 épreuves sur deux jours. Et cela débute dès leur arrivée avec un trail de nuit. Ils enchaîneront ensuite VTT, trail, escalade et d'autres épreuves totalement inédites pour

« Être champions académiques, c'est déjà super. Ils étaient fiers et surpris, mais ils avaient le potentiel. »

Sabine Gourapa, professeur d'éducation physique et sportive

eux, comme le paddle<sup>(1)</sup> ou le tir à l'arc. « Nous n'avons eu connaissances des épreuves il y a 15 jours. Heureusement, nous avons des élèves touche à tout », note Sabine Gourapa. Ce week-end, les collégiens se sont entraînés à la base nautique de Sainte-Marie-sur-Ouche, où l'association ASCKA mettait à leur disposition des canoës et du matériel de tir à l'arc. Quant au paddle, c'est un père de famille qui en a ramené deux.

Les résultats des jeunes sportifs sont dus sans conteste à la motivation sans failles de l'équipe pédagogique, qui donne de son temps, des élèves, qui s'entraînent également chez eux, et des parents. Un enthousiasme général qui a permis aussi de réunir les 2 500 € pour participer au championnat de France<sup>(2)</sup>. Enthousiastes et motivés, nul doute que tous vont vivre une expérience exceptionnelle.

Christelle Pommeret

## L'association sportive, c'est quoi exactement ?

Les collégiens peuvent pratiquer une activité sportive en plus des cours de sport obligatoires en se tournant vers une association sportive scolaire (AS) qui propose la pratique d'un ou plusieurs sports chaque semaine, à raison de trois heures (surtout le mercredi après-midi), tout au long de l'année. Le collège de Sombernon compte 152 licenciés à l'AS, soit 30 % de l'effectif de l'établissement. « Ils sont entraînés à différentes épreuves. Certains de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. D'année en année, on arrive à ce niveau-là », avance Sabine Gourapa, aux côtés de Véronique Guinot et Noémie Vouillon, professeurs d'éducation physique et sportive, qui constituent, au cours de l'année, les équipes en fonction du niveau et des capacités des élèves. Et les résultats sont là, puisque d'autres équipes ont également fait de bons résultats. De quoi être optimistes pour l'avenir.

[1] Sport de glisse nautique où le pratiquant est debout sur une planche plus longue qu'une planche de surf, et se propulse à l'aide d'une pagaie.

[2] Avec entre autres, des aides et subventions des communes du Sombernonnais et de la communauté de communes Ouche et Montagne.